



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 46174

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur le développement de l'apprentissage du français dans la jeunesse des pays du Maghreb. En effet, il s'avère que si nos pays renforcent leurs relations et surtout leur coopération, le français cède le pas dans la jeunesse scolarisée de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, notamment dans les familles les plus défavorisées de leurs quartiers populaires. Cette constatation est faite par de nombreux observateurs et constitue un indicateur inquiétant pour le maintien de la francophonie au sud de la Méditerranée. Cette tendance se devrait d'être évoquée lors des rencontres avec les gouvernements algérien, marocain ou tunisien. Il lui demande donc quelles actions il compte mener en ce sens.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur les actions menées au Maghreb pour le développement de l'apprentissage du français. La langue française bénéficie d'une position variable mais privilégiée tant au Maroc qu'en Algérie ou en Tunisie. Les bilans et les analyses fournis par nos postes sur la situation et les perspectives de l'enseignement du français dans cette région font état d'un regain d'intérêt pour l'apprentissage de notre langue et d'un renouvellement des motivations et des publics, notamment parmi la jeune génération. On assiste ainsi au Maghreb à un mouvement de rééquilibrage en faveur du français, suite aux résultats contrastés d'une arabisation, totale ou partielle, de l'enseignement. La réintroduction du français dans les cursus scolaires, souvent dès les niveaux élémentaires (en Algérie, à la rentrée de septembre 2004) accompagne une politique de réforme éducative conduite par les autorités nationales avec, comme en Tunisie, le souhait de renouveler les pratiques pédagogiques et de favoriser l'utilisation spontanée du français. Cette nouvelle dynamique reste fragile et complexe et rencontre des oppositions internes dans les pays considérés : nous devons, pour l'accompagner utilement, saisir sans tarder mais avec tact l'opportunité qui se présente (faire de la coopération pour le français non une fin en soi mais la composante d'une action de coopération éducative) et cibler notre action sur les jeunes générations (dans et hors milieu scolaire, d'où l'importance d'un contexte francophone et d'une présence de médias de qualité en français). Notre coopération, tout naturellement sollicitée, a relevé ces défis qui touchent à l'éducation scolaire et à l'enseignement supérieur ou professionnel, dans le cadre d'un « Plan d'action pour le français dans le monde arabe », élaboré par la direction de la coopération culturelle et du français selon trois composantes : renforcer la place du français dans les systèmes éducatifs nationaux, à travers un soutien aux réformes de l'enseignement scolaire (partenariats en Algérie avec nos instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ; projet FSP « PREF-SET » en Tunisie : programme de rénovation de l'enseignement du français dans le système éducatif tunisien) ; mais également par un appui aux réformes de l'enseignement universitaire (en Algérie, mise en place d'une école doctorale de français) et de l'enseignement technique et professionnel. Il convient de souligner que la promotion de notre langue s'accompagne désormais d'une réflexion sur les nouveaux bilinguismes et biculturalismes franco-arabes (conclusions du colloque organisé à l'IMA en novembre 2003). Elle s'appuie en outre sur le réseau des

établissements français de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ainsi que sur la diffusion du français sur objectifs spécifiques à travers le réseau des centres culturels français. Participer à l'amélioration de l'environnement francophone, en particulier en direction des jeunes publics, dans le contexte scolaire (produits audiovisuels éducatifs) et hors de l'école (médias). Le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) est également au coeur des ces actions. Promouvoir le français comme vecteur de diversité culturelle et d'ouverture sur le monde, avec des actions spécifiques dans les domaines du livre, des musiques actuelles, de la jeunesse et du sport. Le gouvernement français souhaite ainsi accompagner ses interlocuteurs marocains, algériens ou tunisiens dans l'ensemble des politiques de réformes et de modernisation de leurs systèmes éducatifs, propres à favoriser l'apprentissage du français dans la jeunesse du Maghreb.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46174

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2004, page 6725

Réponse publiée le : 2 novembre 2004, page 8625